

## **INSTANCES LYCEENNES - RENTREE 2012**

### **Calendrier des opérations**

<b>ELECTION DES DELEGUES DE CLASSE</b>	
Avant la fin de la 6ème semaine de l'année scolaire.	Date à déterminer <b>par le chef d'établissement</b> avant le samedi 13 octobre 2012.
<b>ELECTION DES DELEGUES AU CVL.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil de Vie Lycéenne : 10 représentants des lycéens élus au scrutin plurinominal à un tour pour 2 ans par l'ensemble des lycéens. Depuis septembre 2011, le CVL est renouvelé par moitié tous les ans.</li> <li>- 5 postes sont donc proposés cette année aux élections des CVL.</li> </ul> <p>Liste des lycéens membres du C.V.L. à communiquer <b>au rectorat par l'établissement.</b> <b>Les titulaires ET leur(s) suppléant(s).</b></p>	<p>A déterminer <b>par le chef d'établissement</b> entre le 15 et le 19 Octobre 2012. (les bureaux de vote peuvent être ouverts plusieurs jours).</p> <p>Au plus tard le lundi 22 Octobre 2012.</p>
<b>ELECTION DES DELEGUES AU CAVL PAR LES MEMBRES DES CVL</b>	
<p>Appel à candidature parmi les membres du CVL (titulaires et suppléants).</p> <p>Liste électorale arrêtée <b>par le rectorat.</b></p> <p>Date limite d'envoi des candidatures <b>par les établissements.</b> <b>Publication sur les pages « vie lycéenne » du site académique.</b></p> <p>Réunion des collèges électoraux des lycées et des lycées professionnels dans <b>les directions académiques. Présentation des candidatures.</b> Réunion des collèges électoraux des E.R.E.A. et des candidatures <b>au rectorat.</b></p> <p>Envoi du matériel de vote <b>par les directions académiques</b> vers les lycées et les lycées professionnels, <b>le rectorat</b> pour les E.R.E.A.</p> <p>Scrutin.</p> <p>Résultats proclamés <b>par le Recteur.</b></p>	<p><b>Attention congés scolaires du 27 octobre au 11 novembre 2012.</b></p> <p>le jeudi 25 octobre 2012</p> <p>le mercredi 31 octobre 2012.</p> <p>le mercredi 14 novembre 2012 de 14h00 à 16h00.</p> <p>au plus tard le mardi 6 novembre 2012.</p> <p>le mercredi 21 novembre 2012.</p> <p>Au plus tard le jeudi 22 novembre 2012.</p>
<b>ELECTION DU REPRESENTANT DE L'ACADEMIE AU CNVL</b>	
Election des représentants des académies au C.N.V.L. lors de la première réunion des CAVL.	Montpellier : le 12 décembre 2012.